

Mutations spatiales et socio-économiques dans l'aire culturelle Fon de la commune d'Agbangnizoun au Sud-Bénin

R. C. Houedjissin¹⁴ et M. Boko¹⁵

Résumé

La problématique est la dynamique de l'organisation socio-économique et du système agraire face au développement de la commune d'Agbangnizoun du Département du Zou au Sud-Bénin depuis le 17^{ème} siècle. Une enquête qualitative est menée et renforcée par des mesures quantitatives fondées sur l'approche historique et participative. Les outils d'investigations ont été des techniques d'observation participante et le guide d'entretien. Les résultats montraient que l'histoire de l'occupation de l'espace dans la commune d'Agbangnizoun, était rythmée de rencontres au cours des siècles, entre différents peuples, sur le versant du plateau d'Abomey s'étirant vers le fleuve Couffo et ses côtes marécageuses. Des villages se créaient, s'étendaient, perduraient ou régressaient. Ils évoluaient en fonction des contraintes du milieu et des méthodes d'exploitation mises en œuvre mais aussi suivant les événements socio-économiques qui marquaient l'évolution des populations concernées. Au niveau des villages était observé le dysfonctionnement de l'organisation sociale coordonnant les activités des populations. Ce déséquilibre était causé par l'accroissement démographique ayant enclenché des mécanismes malthusiens comme la dégradation du milieu biophysique, de la fertilité des sols et de la rentabilité du système de production traditionnel. La couverture pédologique, par la variété des situations de terres cultivables qu'elle offrait, influençait directement les villages dans leurs choix d'établissement et, par la suite, dans leurs dynamiques de développement.

Mots clés: Dynamique, organisation socio-économique, système agraire, développement, Bénin.

Spatial and socio-economic mutations in the cultural area of Fon in the Agbangnizoun Township in Southern Benin

Abstract

The problematic is the socioeconomic organization dynamics and the agrarian in relation to the development of the Agbangnizoun Township of Zou department in Southern Bénin since the 17th Century. Qualitative survey reinforced by some quantitative measurement based on the historic and participative approach was used. Obtained results showed that the history of Agbangnizoun Township area occupation was rhythmized by meetings during centuries between different peoples, on pouring of the tray of Abomey stretching toward the Couffo stream and its swampy coasts. Villages created themselves, spread or regressed. They grew according to constraints of the environment, of exploitation methods in place but also following the socioeconomic events that marked the evolution of concerned populations. In these villages, the dysfunction of the social organization that coordinated activities of the people was observed. This unbalances has been caused by the demographic growth that had drag to 'Malthusians mechanisms' such as the deterioration of the biophysical environment, the soil fertility and the profitability of the traditional production system. The availability of suitable soil for cultivation influences directly villages in their choices of establishment and, thereafter, in their dynamics of development.

Key words: Dynamic, socioeconomic organization, agrarian system, development, Benin.

INTRODUCTION

Dans toutes les sociétés de part le monde, il y a toujours eu diverses formes d'évolutions qui se sont traduites par des mutations dans le temps et l'espace. Les valeurs et pratiques culturelles qui y interfèrent ne doivent pas être considérées comme étant 'traditionnelles' dans le sens de stationnaires. En effet, il est observé ces deux dernières décennies une crise sociale économique et écologique qui remet en question à la fois les stratégies de développement rural mise en œuvre et les politiques qui les sous-tendent. Souvent, dans l'impossibilité de survivre sur place, les populations

¹⁴ Dr Richard C. Houedjissin, Chef Service Animation Scientifique, Direction Scientifique, Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, 01 BP 884 Recette Principale, Cotonou 01, Bénin, e-mail: huecarich@yahoo.fr

¹⁵ Prof. Dr Michel Boko, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire "Espace, Cultures et Développement", Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Recette Principale, Cotonou 01, Bénin, e-mail: bokomichel@gmail.com, boko.michel@yahoo.com

rurales en général et celles de la commune d'Agbangnizoun, notre zone d'étude, sont condamnées à l'exode. Privées d'emplois dans les villes et menacées par les conflits fonciers qu'elles engendrent dans d'autres régions où elles s'installent (communes de Dassa, de Savè, de Savalou, etc.), ces populations trouvent rarement dans cet exode une solution durable à leurs difficultés (Floquet et Mongbo, 1998 ; Houédjissin, 2004). Ainsi, la question de la dynamique sociale et ses effets sur la gestion des ressources naturelles impliquent différents niveaux d'échelle. Les évolutions sociales sont le produit de macro-, méso- et microprocessus qui agissent et interagissent sur l'agriculture et ses ressources à travers des dynamiques locales (Boukar, 2002).

L'aire culturelle fon dans l'ex-royaume du Danxomey n'échappe guère à cette règle sacro sainte (Houédjissin, 2004). D'ailleurs Wartena (2008), a décrit la nature, la durée et la répartition socio-culturelle des tâches champêtres dans les principales cultures annuelles au sein des familles des groupes socio-culturels Fon et Ehoué-Adja sur les plateaux du Couffo et Zou au Sud-Bénin. De même, l'auteur a souligné les différences entre les deux groupes socio-culturels dans leur développement du 18^{ème} jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle. Le présent article essaie de l'illustrer à travers l'histoire du territoire de la commune d'Agbangnizoun, ouvert il y a environ 200 ans, les mutations spatiales et socio-économiques observées dans l'aire culturelle fon.

CADRE DE L'ETUDE

La commune d'Agbangnizoun, située entre 7°00' et 7° 10' de latitude Nord et 1°55' et 2°00' de longitude Est dans le département du Zou, est à 151 km de Cotonou. Sa superficie est de 244 km². Dans cette région, les activités économiques principales sont l'agriculture et l'élevage. L'artisanat, la chasse et le commerce restent des activités secondaires dans un environnement économique peu favorable et informel.

La dégradation des ressources naturelles accélérée par la démographie galopante fait régulièrement connaître à la zone des déficits vivriers (LARES, 1998). La solution à cette situation passe nécessairement par la connaissance de la dynamique sociale et ses effets sur la gestion des ressources naturelles. Celle-ci s'entend dans cette étude, comme une démarche incontournable de la gestion rationnelle des ressources en sols, en végétation et en eau (Mercoiret, 1994).

MATERIEL ET METHODES

Un guide d'entretien, un questionnaire, un guide d'observation et un appareil photographique numérique ont constitué les outils d'investigations employés au cours de l'étude. La collecte des données a été faite de septembre 1999 à juillet 2006 sur la base d'une enquête qualitative avec des mesures quantitatives. La collecte des données primaires a été faite à travers une synthèse bibliographique des thèses, rapports, mémoires, publications et ouvrages généraux, relatifs à la question et au thème, puis une exploitation des documents d'archives sur l'histoire de la région depuis le 17^{ème} siècle et des archives du canton de Sinhoué en 1955 et de l'arrondissement de Sinhoué en 1965 devenu en 1992 commune d'Agbangnizoun (Houédjissin, 2004).

L'approche participative a été utilisée avec comme techniques l'observation participante et l'entretien (interviews individuelles, discussions de groupes et brainstorming au niveau des réunions villageoises) pour les données secondaires. La validation des résultats obtenus après 2 ou 3 passages au niveau des ménages, a été faite par la triangulation et en atelier regroupant les leaders d'opinion, les autorités religieuses, coutumières et politico-administratives. Le principe qui a guidé le choix des villages, des exploitations et des ménages enquêtés était déterminé par les exigences d'une représentativité statistique et par la probabilité de saisir la plus grande diversité possible des situations des mutations spatiales et socio-économiques dans la commune d'Agbangnizoun. Ainsi, sur la base de la liste électorale de 2001, ont été choisis au hasard, 10 ménages au niveau de chacun des 10 arrondissements de la commune d'Agbangnizoun. Toutefois, cette liste de 100 ménages a été complétée par un choix raisonné de 20 rares ménages, à raison de 2 ménages par arrondissement, qui arrivent à mener une vie décente dans leur milieu.

L'évolution de la population et des actifs agricoles de 1992 à 2002 a été fait à partir des données des documents d'archives de la commune d'Agbangnizoun et des résultats du 2^{ème} recensement général de la population et de l'habitat en 1992 (INSAE, 1993) et du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat en 2002 (INSAE, 2003).

Les données recueillies de l'enquête de terrain ont subi un traitement informatique au moyen des logiciels Excel 2003 et ArcView GIS 3.2 pour l'estimation de disponibilité en terres cultivables et du taux de croissance d'actifs agricoles. Ces résultats ont été ensuite présentés selon le cas sous forme

de tableaux ou directement rapportées dans le texte. Les analyses ont été faites par typologie, croisement de données, triangulation, comparaison, calcul de moyenne et calcul de ratio. Le calcul de l'écart type de la population a été fait avec le tableur Excel.

RESULTATS

Dynamique spatiale

De l'analyse des résultats de nos enquêtes sur le terrain, il ressort que les premiers occupants qui résidaient encore dans la région, étaient des Adja-Popo qui se sont installés à Adingnigon vers 1600. La conquête du milieu d'étude a été faite à partir du roi Houégbadja (1645-1685) et probablement par son fils Agbohessou (tableaux 1 et 2).

De 1600 à 1900, les chefs de terre tels que Hinli, Djidogbé, Adjaka, étaient nommés et envoyés par les rois dans la région avec d'importants groupes d'agriculteurs et de chasseurs (tableau 1). Ces chefs de mission des rois organisaient l'agriculture itinérante sur brûlis pour satisfaire les demandes en maïs, mil, sorgho et huile de palme du royaume d'Abomey. Les premières installations étaient manifestement sur les sols ferrallitiques. La terre avait un seul propriétaire, c'était le roi. L'espace était disponible.

De 1900 à 1945, avec la colonisation, les agriculteurs qui étaient au service de la royauté ont été libérés et s'étaient installés à leur propre compte (tableau 2). Des agglomérations ont surgi un peu partout sur les sols ferrallitiques et même sur les sols ferrugineux. C'était le début du morcellement des terres. La pression foncière a eu pour effet une individualisation progressive des droits fonciers. Il y a eu sédentarisation des paysans qui ont érigé leurs maisons par collectivité. Avec l'accroissement démographique, les chefs de collectivité autorisaient l'installation des amis, des enfants et des beaux parents, avec l'octroi des champs de superficie importante pour leur suivie. Les agriculteurs ont introduit dans leurs systèmes de culture l'arachide, le niébé et le manioc.

La richesse se bâtissait autour des plantations de palmiers à huile et des arbres de néré (*Parkia biglobosa*) entretenus sur les domaines qui étaient devenus des exploitations agricoles privées, avec le droit d'utilisation sans interruption accordé aux occupants. Néanmoins, nos enquêtes ont révélé qu'il restait des réserves forestières pour les chefs de terre et de vastes étendues de forêts sacrées pour chaque collectivité. Les chasseurs avec leurs fusils ou des gourdins, faisaient la chasse au gibier comme des antilopes, des céphalophes, des aulacodes, les phacochères et potamochères, des singes, etc. Grâce à la terre et aux autres ressources naturelles, les populations non seulement se nourrissaient mais aussi faisait également face à leurs obligations coutumières tels que les cérémonies, la dot, le mariage, etc. Toutefois, le véritable gérant de toutes les terres était le roi d'Abomey qui n'avait plus ses prérogatives administratives. Il était représenté par les chefs de cantons qui sont des descendants de la famille royale quoique nommés par l'administration coloniale. Ces chefs de cantons payaient des tribus au roi d'Abomey à partir des rentes foncières en nature (nujô) qu'ils contraignaient les populations qui n'appartiennent pas à la classe princière, à honorer sans négociation.

De 1945 à 1960, après la Deuxième Guerre Mondiale, les forêts qui étaient autour des concessions ont disparu à cause de l'agriculture extensive et du nombre sans cesse croissant des ménages essentiellement agricoles. Aussi ces derniers avaient-ils toujours l'obligation de libérer aux chefs de cantons et ce, par tous les moyens des rentes foncières sous peine de subir des châtiments corporels publics. Les exploitations agricoles s'éloignaient de 2 à 6 km des concessions. Les forêts cédaient la place aux palmeraies qui permettaient aux paysans d'avoir de l'huile rouge, principale composante des rentes foncières. Les systèmes de culture se fondaient sur la rotation céréales-racines et tubercules sous le palmier à huile. Le gibier était devenu rare autour des concessions. Les terres pauvres étaient laissées en jachère pendant 2 ou 3 ans.

De 1960 à 1970, la pression démographique, la déforestation, l'exploitation continue sans amendement et l'introduction de la culture du tabac ont contribué à la dégradation des terres. Les jachères de longue durée de 2 ou 3 ans étaient devenues rares. Les bois de chauffe ne se retrouvaient plus autour des concessions. Les femmes allaient à plus de 2 à 5 km de leur maison avant d'en trouver. De 1970 à nos jours, avec l'introduction du coton dans le milieu d'étude, les terres de barre étaient devenues très dégradées offrant des sols à rendement médiocre. Les jachères de longue durée de 2 ou 3 ans ont totalement disparu.

Tableau 1. Historique du peuplement d'Agbangnizoun de 1600 à 1900 sous le règne des rois du Danhomè

Roi (Période de règne)	Événements sur l'actuel territoire de la commune d'Agbangnizoun	Occupants	Lieux
Ganyihessou (1600-1625)	Premières occupations	Adingni (Adja-Popo), Adja, Nago	Houawé, Adingnigon, Gboli
Dako (1625-1645)	Conflit entre Dako et Adingni, Aho gagne au profit de son père Dako, le litige foncier	Début du royaume d'Abomey	Houawé, Adingnigon, Gboli
Houégbadja (1645-1685)	Guerre entre les Adja et les Nagos. Agbohessou, prince chasseur, fils de Houégbadja, repousse les Adja et les Nagos. Il a été aidé par son frère Kpogba	Agbohessou, Kpogba, Esclaves fonctionnaires	Gboli
Akaba (1685-1708)	Guerre contre les Adja et les Nagos ; Godjo, frère d'Akaba dans Sahè, Azalou Kpogle, chef de terre dans Sinhoué Kuzu	Godjo, Azalou Kpogle, Contingent d'hommes en mission	Sahè, Sinhoué
Agadja (1708-1740)	Guerre d'Oyo qui tourne en défaveur du roi Agadja, Hinli et Djidogbé consacrés chefs de terre ; Kuzu comme tribut	Hinli = chef de toutes les terres conquises par Houegbadja et descendants proclamé par Agadja	Plateau d'Abomey
Tegbessou (1758-1774)	Goudou a défendu le trône de Tegbessou ; après intronisation de ce dernier, Goudou a eu à diriger une partie du Sud du royaume avant de l'abandonner à son frère utérin Tegbessou pour aller s'installer à Agbangnizoun en 1758 ; Désignation de Atakinsin comme "Glési" chef de terre de Na Houandjle, mère de Goudou et de Tegnassou tout le long du Couffo	Goudou + contingents d'hommes en mission + esclaves Soumaleke	Mignonhito jusqu'à Adjassagon (fleuve Couffo)
Kpengla (1774-1789)	Kplogun, fils de Goudou Honsou, élevé par le roi Kpengla, épouse de sa sœur jumelle a été installé à Tchala désignation d'Adomou comme chef de terre de la zone ; Kuzu	Kpologoun, Adomou + contingents d'hommes en mission	Dantèkpa (actuel Davougou, Adomougou et Tchaka
Agonglo (1789-1840)	Fin des tributs d'Oyo	Fonctionnaires des douanes ; Esclaves	Tout le territoire Lissazounmè
Adanzan (1840-1818)	-	Esclaves	Sur toutes les terres conquises
Guézo (1818-1858)	Guézo ordonne à Hlinli de faire des plantations de palmier à huile sur toutes les terres conquises. Installation d'un nouveau chef de terre Adjaka ; Kuzu	Fonctionnaires des douanes ; Esclaves	Tout le territoire Lissazounmè
Glèlè (1858-1889)	Installation de princes méritants en désaccord avec le roi ; Kuzu	Kpéli	Sur toutes les terres conquises
Behanzin (1889-1895)	Guerre contre les français "Yovo-houan" ou guerre des blancs ; Kuzu	Brassage ; Esclaves, hommes en mission et princes	Sur toutes les terres conquises
Agoli-Agbo (1894-1900)	Colonisation ; Capitation coloniale (Takouè 1899)	Brassage	-

Tableau 2. Historique du peuplement d'Agbangnizoun de 1900 à 2000 après la fin du règne des rois du Danhomè

Période	Événements sur l'actuel territoire de la commune d'Agbangnizoun	Occupants	Lieux
1900-1904	Affaiblissement de la royauté ; Nomination des chefs de Canton ; Capitation coloniale ; Kuzu	Dognibidji Glèlè ; Fiogbé Glèlè ; Langanfin Glèlè	Sinhoué- Agbangnizoun Sahè-Tanvè Cana-Lissazounmè Adanhondjigon Adingnigon
1904-1943	Décès de Dognibidji Ahouanmèdé (recrutement militaire) Mèdé (travaux forcés)	Agbidinokoun (1901) Gangbozoun (1921)	Sinhoué- Agbangnizoun
1943-1970	Conquête des terres par Ganselego (Kakaï), petit frère de Gangbozoun, initialement installé à Lokossa (Mono), en déposédant Fiogbé, Gangbozoun et en partie Langanfin. Décès de Ganselego en 1970	Ganselego (1943)	Tout le territoire actuel d'Agbangnizoun
1974-1990	Révolution : marxisme léninisme La loi fondamentale Les terres disponibles sont occupées par les structures organisées (GRVC, CATS, CAETS) Forte puissance des instances révolutionnaires locales	Fermes d'Etat, GRVC, CAETS, Centres communautaires	Terres non travaillées
1990-2000	Renouveau démocratique, la constitution du 11 décembre 1990 Reconnaissance du droit privé de propriété Reprise des terres allouées aux structures organisées	Propriétaires initiaux	Sur tout le territoire actuel

L'estimation de la disponibilité en terres cultivables (ha/tête) dans le milieu d'étude a été faite en se basant sur le nombre de chefs d'exploitation agricole par ménage. L'exploitation agricole a été une unité de production (système de production) constituée d'un ensemble de facteurs de production gérés par un agriculteur et sa petite famille (ménage agricole). Au cours de nos enquêtes de terrain des années 1999, 2000 et 2001, nous avons dénombré 200 ménages agricoles sur les sols ferrallitiques et 50 sur les sols ferrugineux soit au total 250 chefs d'exploitation au niveau des 100 ménages ruraux enquêtés. La synthèse des réponses relative à la localisation des champs par chef d'exploitation et la superficie de chaque champ localisé par chef d'exploitation, il y a 30 ans, 20 ans, 10 ans et aujourd'hui, a permis de noter que la marge d'erreur a été de ± 30 pour notre échantillon de 200 chefs d'exploitation sur les sols ferrallitiques de ± 14 pour les 50 chefs d'exploitation enquêtés sur les sols ferrugineux (tableau 3). Les chefs d'exploitation pour faire l'estimation de leur champ ont dû remonter à l'héritage de leur père ou de leur grand père.

Tableau 3. Evolution de disponibilité en terres cultivables (ha/tête) au niveau de 100 ménages ruraux

Type de sols	Nombre de chefs d'exploitation	Proportions (%) de terres cultivables (ha/tête) en											
		1970			1980			1990			2000		
		> 5	> 1	< 1	> 5	> 1	< 1	> 5	> 1	< 1	> 5	> 1	< 1
Sols ferrallitiques	200	40	48	12	20	56	24	8	40	52	4	32	64
Sols argileux	50	60	36	4	48	32	20	12	47	41	8	40	52

Le taux de croissance d'actifs agricoles est allé décroissant de 1982 à 2002 (tableau 4). Ceci est expliqué par l'abandon de l'agriculture dans le milieu par les bras valides au profil de l'exode rural, comme l'ont révélé les résultats d'enquêtes effectuées de 1999 à 2002. Néanmoins, la densité de la population est passée de 196 habitants/km² en 1972 à 300 habitants/km² en 2002. Cette densité de la

population étant parmi les plus élevées du département du Zou a engendré un morcellement à outrance des terres. Nous avons assisté alors à une rupture du cycle naturel de régénération des sols due à une réduction de la durée des jachères voire leur inexistence dans la commune d'Agbangnizoun. La densité de population était en moyenne de 250 habitants/km² (tableau 4). Les terres étaient alors exploitées continuellement avec pour conséquence une diminution des rendements.

Tableau 4. Evolution de la population et des actifs agricoles de 1992 à 2002

Caractéristiques	Effectif de la population en				Densité moyenne (habitants/km ²) en			Taux de croissance (%) en		
	1972	1982	1992	2002	1982	1992	2002	1982	1992	2002
Population totale	32.650	40.885	48.166	54.245	175	210	250	2,52	1,78	1,20
Population rurale	25.875	33.385	40.312	48.118	-	-	-	2,9	2,07	1,9
Actifs agricoles	11.644	13.354	14.109	14.435	-	-	-	1,46	0,56	0,23

Evolution du mode de faire-valoir de la terre

Jusqu'en 1900, avant la colonisation la terre appartenait au roi et restait un bien indivisible. Aujourd'hui à Agbangnizoun, trois modes de faire-valoir des terres sont rencontrés. Il s'agissait des modes de faire-valoir directs, des modes de faire-valoir indirects et des modes de faire-valoir singuliers. Dans le groupe des modes de faire-valoir directs, nous avons rencontré l'héritage partagé, l'achat et le don. Ce mode est pratiqué par 60 % des paysans sur les sols ferrallitiques et 11 % sur les sols ferrugineux (tableau 5). L'exploitant a bénéficié du droit d'*usus* et d'*alienus* sur la terre et n'a pas été limité dans sa décision à adopter ou non une technologie par rapport à la tenure. Il a pu par exemple planter des cultures pérennes pendant plusieurs années.

Les modes de faire-valoir indirects comprenaient le métayage et le fermage représentant les 10 % sur les sols ferrallitiques et les 60 % sur les sols ferrugineux (tableau 5). Seul l'exploitant détenait un droit d'*usus* sur la parcelle. Ce droit pouvait durer de 1 à 3 ans dans le cas du métayage et de 3 à 8 ans pour le cas de fermage. Les contrats étaient passés entre l'exploitant et le propriétaire et ne faisaient pas intervenir une autorité locale. En conséquence, avant le terme du contrat, des conflits étaient possibles entre les deux parties. Pour ces raisons, il était difficile à l'exploitant de pratiquer des technologies à indice sur le long terme. Avec le métayage, la plantation d'arbres était strictement interdite. Par contre avec le fermage, bien qu'il ne soit pas possible de planter sans le consentement du propriétaire foncier, il existait des variantes avec des possibilités de contrats. Certes, le seul cas rencontré jusqu'à présent était le contrat palmier à huile.

Tableau 5. Répartition (%) des exploitations agricoles par mode de faire-valoir des terres dans 100 ménages ruraux

Caractéristiques	250 exploitations sur sols ferrallitiques	50 exploitations sur sols ferrugineux et bruns eutrophes
Modes de faire-valoir directs :		
Héritage partagé	48	5
Achat	12	6
Don	0	0
Total du mode de faire-valoir direct	60	11
Modes de faire-valoir indirects :		
Métayage	2	15
Fermage	8	45
Total du mode de faire-valoir indirects	10	60
Modes de faire-valoir singuliers :		
Contrat palmier	4	2
Prêt à un tiers	5	18
Prêt à 1 membre	11	3
Héritage non partagé	10	6
Total du mode de faire-valoir singuliers	30	29
Total général	100	100

Les modes de faire-valoir singuliers regroupaient sous ce terme, les autres formes de tenure rencontrées dans la région et qui ont des ressemblances avec les formes directes et indirectes de faire-valoir des terres. Ces formes n'étaient pas associées avec un droit d'*alienus* sur la terre. Ces formes de tenures représentaient, par rapport à l'exploitation agricole, 30 % sur les sols ferrallitiques et 29 % sur les sols ferrugineux (tableau 5). Il s'agissait :

- de l'emprunt de champ à un membre du ménage ou à une tierce personne par le Chef du ménage ou un autre membre ;
- du contrat palmier qui consiste pour l'exploitant à acheter une palmeraie, et à exploiter pendant 8 à 13 ans, c'est-à-dire sur toute la période végétative du palmier. Après l'exploitation de la palmeraie, le champ est retourné à son propriétaire.

Evolution du paysage socioculturel et économique de la commune d'Agbangnizoun

A Agbangnizoun, les liens de solidarité jouaient un rôle essentiel dans les relations sociales. Ces liens étaient fondés sur le partage équitable des produits des exploitations agricoles familiales qui permettaient aux pauvres et aux personnes âgées de survivre. Ils sécurisaient également les jeunes pour leur mariage. Chaque ménage étendait son champ comme il le pouvait. Le rendement des terres était satisfaisant. Lors de l'enquête, il a été mis un accent particulier sur le réseau de sécurité sociale en considérant d'une part la solidarité interne du ménage et d'autre part les relations entre les ménages, qui se matérialisent par des transferts de dons en nature, espèces ou en travail. Ainsi, 88 % des paysans sont aujourd'hui de petits exploitants ayant des parcelles d'une superficie inférieure à 2 ha (tableau 6). Le critère des classifications des paysans est essentiellement la production agricole annuelle qui est la résultante de la superficie emblavée, la main d'œuvre et les intrants utilisés. En prenant en compte l'état dégradé des terres, le manque de moyen financier et les aléas climatiques, nous avons distingué le paysage de catégorisation (tableau 6).

Tableau 6. Typologie des chefs d'exploitation

Type d'exploitation	Proportion du type d'exploitation	Production agricole (kg/an) de			
		Maïs	Niébé	Arachide	Manioc
Petite exploitation	82 %	50	70	60	350
Exploitation moyenne	14 %	300	120	100	10.000
Gros exploitants	4 %	1.500	300	200	30.000

La faible production obtenue par un peu plus des 4/5^{èmes} des chefs d'exploitations a fait qu'ils connaissaient très tôt des ruptures de stocks (tableau 7).

Tableau 7. Répartition en pourcentage de 100 ménages ruraux par activité économique

Caractéristiques	Proportions observées en		
	1960	1990	2002
Agriculteurs et salariés agricoles	73 %	25 %	15 %
Agriculteurs et salariés agricoles en exode rural	10 %	40 %	45 %
Artisans et commerçants	6 %	12 %	9 %
Cadres moyens et supérieurs	-	2 %	3 %
Employés et ouvriers	1 %	6 %	11 %
Retraités agricoles	10 %	14 %	15 %
Autres retraités	-	1 %	2 %

Il importe de souligner que dans les petites exploitations, le niébé et l'arachide se vendaient pour l'approvisionnement en maïs qui était à la base de l'alimentation. De même, la production déjà faible servait à la fois pour l'autoconsommation et la commercialisation pour des raisons de besoins pressants de liquidité (décès et autres cérémonies). Les stocks s'épuisaient très rapidement et la commune rentre sous la dépendance des départements du Couffo, du Zou-Nord et des Collines de juillet en mars qui se faisaient relayer par celle du Borgou et de la Donga à partir du mois d'avril. Au niveau des habitants, beaucoup de stratégies se développaient pour faire face au phénomène d'insécurité alimentaire. Il s'agit notamment de la vente du bois, de l'élevage, de la distillation du vin

de palme (sodabi), de la fabrication du charbon, de la poterie, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles achetés à l'extérieur du milieu d'étude, domaines dans lesquels les femmes étaient plus actives selon plus de 90 % de nos enquêtés. Néanmoins, l'agriculture a continué à structurer presque exclusivement l'économie de la commune d'Agbangnizoun (tableau 7). Les agriculteurs restaient aujourd'hui majoritaires mais n'assuraient point la vitalité du réseau de sécurité sociale. La diminution progressive de leur nombre a été due à la baisse des rendements des terres (tableau 7). Ils allaient dans les régions de terres fertiles des autres départements pour continuer leurs activités agricoles ou pour aller conduire les taxis motos en ville (95 % des ménages enquêtés).

Dysfonctionnement du réseau de sécurité sociale

A l'intérieur des ménages, le problème de subsistance se posait avec acuité à Agbangnizoun. Pour la survie, le phénomène de conduite de taxi-moto appelée "zémidjan" a envahi la région et est resté l'apanage des hommes. Le salariat agricole dans les zones de coton n'a épargné ni les hommes ni les femmes, du plus âgés au plus petits (10 à 65 ans) selon les enquêtes du terrain. Le réseau de sécurité sociale a commencé par s'essouffler (tableau 8). Les femmes étaient devenues très actives dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles, l'élevage, le petit commerce, la poterie, etc. pour assurer un niveau donné d'autosuffisance alimentaire aux membres de leur foyer respectif (tableau 8).

Tableau 8. Structures du revenu des femmes d'Agbangnizoun

N°	Activités	Tous les 4 jours			Revenu annuel (F CFA)
		Revenu de vente (F CFA)	Dépenses pour nourriture (F CFA)	Tontine (F CFA)	
1.	Vente d'akassa + élevage	650	550	100	54.600
2.	Vente de maïs + élevage	1.250	1.050	200	105.000
3.	Vente de moutarde + élevage	750	550	100	63.000
4.	Vente d'huile de palme + élevage	1.350	1.150	200	113.000
5.	Vente de galette et d'huile d'arachide + élevage	2.500	2.000	500	210.000
6.	Poterie + élevage	950	750	200	63.000
7.	Vente de cigarettes, de bonbons, de biscuits, de boissons de brasseries et de sodabi + élevage	650	550	100	54.600
8.	Vente de poisson fumé	1.200	1.000	200	100.800
9.	Vente de bois de feu + élevage	850	750	100	71.400
10.	Vente de conserves, de cubes, de piles, de savon et de sucre + élevage	1.400	1.000	400	117.600

Des différentes investigations menées, il ressort que la contribution des femmes à la sédentarisation des populations dans la commune s'appréciait à travers la qualité de l'alimentation quotidienne de leur foyer respectif. Elle se déclinait en trois niveaux donnés d'autosuffisance alimentaire aux membres de chaque ménage. Ces niveaux se manifestaient par les formules ci-après :

- 1- la première formule (formule 1) est : 0 - ½ - 0 - 1 dans 82 % des cas ;
- 2- la deuxième formule (formule 2) est : 0 - ½ - ½ - 1 dans 14 % des cas ;
- 3- la troisième formule (formule 3) est : ½ - 1 - ½ - 1 dans 4 % des cas.

Pour la formule 1 appliquée dans les petites exploitations par plus de 82 % de la population enquêtée, les membres de la famille ne préparaient pas de nourriture les matins et les après midi en temps de soudure (novembre-mars). Les membres de la famille consommaient suffisamment de fruits les matins et les après-midi entre avril et juin. A 13 heures, ils se servaient le reste du repas de la veille (pâte ou haricot). Le seul plat consistant à base de féculent était pour le dîner. Dans ces familles, les vendeurs ambulants de pain, de gâteau et autres n'étaient pas bien accueillis par les parents à cause des enfants qui auraient envie d'en acheter pour les manger. C'est cette situation qui a été traduite par la formule 1 : "0 - ½ - 0 - 1". Ici, la scolarisation des enfants et les soins de santé primaire n'étaient pas garantis.

Pour la formule 2 appliquée dans les exploitations moyennes par 14 % de la population enquêtée, les membres de la famille ne préparaient également rien les matins en période de soudure. Les membres de la famille consommaient aussi suffisamment de fruits les matins entre avril et juillet. A 13 heures ils mangeaient également du reste du repas de la veille. Toutefois, dans l'après-midi, ils pouvaient avoir droit à un peu de pain, de gari, de manioc cuit avec de l'arachide grillé ou du gâteau avec de l'igname frite. Les vendeurs ambulants étaient parfois acceptés les après-midi dans ces foyers. Les membres de la famille consommaient un plat consistant à base de féculent lors du dîner. Cette situation a été traduite par la formule 2 : "0 - ½ - ½ - 1". Les parents dans ces familles essayaient de se débrouiller pour la scolarisation de leurs enfants et pour leur donner aussi un minimum vital pour les soins de santé primaire.

Pour la formule 3 appliquée dans les grosses exploitations par 4 % de la population enquêtée, les membres de la famille avaient droit à un petit déjeuner, un goûter et un dîner. D'un foyer à un autre la différence était faite au niveau de la sauce qui pouvait contenir du poisson, des œufs de volaille et de la viande. Cette sauce pouvait être changée chaque jour ou tous les trois jours. C'est cette situation qui a été traduite par la formule 3 : "½ - 1 - ½ - 1". Dans ces familles la scolarisation des enfants et les soins de santé primaire leur étaient assurés.

Dans un cas ou dans un autre, la survie n'était possible, pour la plupart du temps, que grâce aux femmes. En effet, lors de mes enquêtes auprès des ménages, pour une moyenne de 6,5 membres, un ménage dépensait tous les 4 jours pour : la formule 1 la somme de 500 à 1.000 F CFA ; la formule 2 la somme de 2.000 à 3.000 F CFA ; la formule 3 la somme de 4.000 à 6.000 F CFA.

Les composantes du panier de la ménagère ont été le maïs, l'huile de palme, le piment, le sel, la tomate, les légumes, la moutarde, le cube, l'oignon, le gari et accessoirement l'huile d'arachide, le riz, le poisson ou la viande surtout lors des jours de fête. Certains maris, chefs de ménage donnaient 300 à 2.000 F CFA tous les 4 jours selon les catégories socioprofessionnelles et d'autres fournissaient juste le maïs. Par contre, après la rupture des stocks, la plupart des maris vivaient aux dépens des activités de leurs femmes. Ainsi, pour 95 % des enquêtés, les besoins vitaux de la grande famille, ne constituaient plus une préoccupation majeure pour leur société. C'est la lutte pour la survie de soi qui s'installait. A la limite et pour sceller les liens familiaux, les parents, les alliés et les amis s'investissaient dans des cérémonies funéraires. L'envahissement de la religion traditionnelle par de nouvelles religions comme le christianisme céleste et autres missions évangéliques menaçaient les manifestations culturelles ou culturelles. Une autre forme de solidarité s'ouvrait pour tous ceux dénommés les frères et sœurs en Christ. Mais force est de constater que ces frères et sœurs en Christ n'échappaient pas à la misère commune du milieu d'étude.

DISCUSSION

En s'inspirant de l'œuvre de Gutierrez (2000), l'histoire de l'occupation de l'espace à Agbangnizoun, Commune du Département du Zou au Bénin, est rythmée de rencontres au cours des siècles, entre différents peuples, sur le versant du plateau d'Abomey s'étirant vers le fleuve Couffo et ses côtes marécageuses. De 1600 à nos jours, à chaque étape de l'évolution de cette société, une organisation sociale y afférente, influence à fond les activités des populations. A Agbangnizoun, comme dans les sociétés africaines, les liens de solidarité jouent un rôle essentiel dans les relations sociales. Le réseau de sécurité sociale se manifeste dans un premier temps par la solidarité interne du ménage et dans un second temps par les relations entre les ménages, qui se matérialisent par des transferts de dons en nature, espèces ou en travail. Olivier De Sardan (1998) l'a démontré dans l'aire culturelle fon.

La solidarité était autrefois inhérente à la notion de ménage nucléaire et a garanti sa reproduction physique comme l'a signalé Gbessèmèhlan (1998). Les jeunes s'occupent des vieux parents, après avoir été élevés par eux auparavant. Dans plusieurs ménages de l'échantillon (96 %), à cause du contexte socio-économique difficile, des jeunes ont tendance à se détacher de ces obligations. Alors qu'il est évident que seul le maintien de cette solidarité épargne aux personnes âgées le sort du salariat, qui n'a pas été concevable autrefois, mais qui n'étonne plus personne aujourd'hui. Les jeunes manquent même de terre cultivable et quittent la commune en quête d'emplois pour leur survie. Dans ce contexte, la contribution des femmes à la survie de la plupart des ménages est à souligner. Elles sont devenues une alternative au dysfonctionnement du réseau de sécurité social dans le milieu d'étude. Les résultats des investigations faites confirment que la participation des femmes à la suivie et à la sédentarisation de leur foyer est de l'ordre de 50 à 80 % dans la commune d'Agbangnizoun (Bénin, 2001). Dans le milieu, plus de 90% de la population dépensent moins de 4.000 F CFA/mois soit moins de 32.000 F CFA/an pour leur alimentation. Selon les normes nationales, cette frange de la

population vit en deçà du seuil de pauvreté alimentaire qui est de 49.261 F CFA (Bénin, 2000 et 2002).

L'occupation permanente des terres de barre avec les procédés traditionnels, a abouti au bout de 4 siècles à l'épuisement des sols ferrallitiques et à la déforestation des réserves forestières sur sols ferrugineux et sols hydromorphes, jadis, marginalisés. Autour des terres, aujourd'hui, avec le boom démographique, il y a des problèmes persistants comme l'émiettement des parcelles, l'accès difficile à la terre pour les femmes et les hommes pauvres, l'absence des possibilités de jachères de longue durée, la baisse de fertilité, la baisse de rendement et son corollaire: la baisse de revenu. Ainsi, l'accroissement démographique a bel et bien enclenché des mécanismes malthusiens qu'est la dégradation de l'environnement social, du milieu biophysique, de la fertilité globale et de la rentabilité du système de production traditionnel.

Contrairement à ce qu'ont indiqué les malthusiens, les faibles niveaux d'autosuffisance alimentaire des membres de chaque ménage qui interfèrent avec la famine n'ont pas pu rétablir l'équilibre entre les ressources et la population. A Agbangnizoun, conformément aux compléments apportés par les néo-malthusiens, c'est l'exode rural qui s'est instauré depuis les années 1970 avec le déséquilibre entre les ressources et la population. L'accroissement de la pression foncière s'est traduit par une surexploitation du milieu d'étude et une dégradation de l'environnement et confirme l'observation des situations agraires dans certaines régions d'Afrique subsaharienne par Jouve (2000, 2001). Toutefois, pour la thèse boserupienne, l'augmentation de la population rurale est un facteur favorable à l'intensification agricole, à l'innovation technique et que, dans ces conditions, il ne peut avoir d'intensification si la population reste faible. En Afrique de l'Ouest, nous trouvons des régions confirmant cette théorie et qui montrent que la forte densité de la population favorise l'intensification et ne dégrade pas l'environnement. Parmi ces régions, Jouve (2004) cite le pays Bamiléké au sud-ouest du Cameroun dont la densité de la population avoisine les 1.000 habitants/km² et qui arrive à produire pour nourrir les villes de Douala et Yaoundé.

CONCLUSION

La forme d'agriculture pratiquée de nos jours ne permet pas de répondre de manière effective et durable au contexte socio-économique de la commune d'Agbangnizoun en mutation caractérisée par une croissance des besoins et la généralisation des échanges. Il est alors question d'aider les producteurs du milieu à développer des systèmes de production très intensifs dans des écosystèmes relativement austères permettant de nourrir des densités de plusieurs centaines d'habitants au kilomètre carré. Les producteurs doivent pouvoir mettre en valeur des sols considérés classiquement par la pédologie comme inutilisables comme certains sols cuirassés, les sols hydromorphes des grandes plaines ou les bordures du fleuve Couffo.

Les perspectives de recherche dans ces dynamiques étudiées est de conduire les exploitations à adopter de nouvelles cultures, de nouveaux systèmes d'assolement/rotation, de nouvelles associations et même à intégrer l'élevage à l'agriculture. Le défi que doivent relever les systèmes de production agricole est alors de garantir des rendements agricoles à la hauteur de la croissance démographique sans pour autant compromettre l'environnement agricole

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bénin, 2000 : Enquêtes Légères auprès des ménages. PNUD et INSAE, Cotonou, pp. 3-17.
- Bénin, 2001 : Etude sur les Conditions de vie des ménagères Rurales, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche (MAEP), Coopération Danoise (DANIDA) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pp. 5-26.
- Bénin, 2002 : Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin (2003-2005), version finale, Cotonou, pp. 8-32.
- Boukar, L., 2002 : Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, mai 2002, Maroua, Cameroun. N'Djamena, Tchad, Prasac.
- Floquet, A., Mongbo, R.L., 1998 : Les paysans en mal d'alternatives. Dégradation des terres, restructuration de l'espace agricole et urbanisation au bas Bénin, Gaimersheim: Margraf, 189 p.
- Gbessemehlan, V., 1998 : Crises agraires et stratégies paysannes dans le Sud-Est du Bénin. Etudes de cas des districts ruraux d'Avrankou, d'Adjara et d'Akpro-Misséréty (province de l'Ouest). Thèse d'ingénieur agronome, FSA/UNB, Cotonou, Bénin, 421 p.
- Gutierrez, M.L., 2000 : Evolution d'agrosystèmes villageois dans la région de Korhogo (Nord Côte d'Ivoire) Boserup versus Malthus, opposition ou complémentarité ? Courrier de l'environnement de l'INRA, 52 : 101-106.
- Houedjissin, C.R., 2004 : La ruralité : les nouvelles problématiques de la gestion durable des terroirs dans les communes rurales du Bénin. Cas de la commune d'Agbangnizoun. Thèse de doctorat unique, FLASH/UAC, Bénin, 265 p.

- Jouve, P., 2000 : Dynamiques agraires et développement rural. Pour une analyse en termes de transition agraire. In Jouve P. et Cassé M. C. (eds.) *Dynamiques agraires et construction sociale du territoire. Études et travaux du Cnearc*, 18 : 23-28.
- Jouve, P., 2001 : Jachères et systèmes agraires en Afrique subsaharienne. In Floret C. et Pontanier R. (eds.). *La jachère en Afrique tropicale*, John Libbey Eurotext, Paris, pp. 1-20.
- Jouve, P., 2004 : La croissance démographique, frein ou opportunité pour une intensification durable en Afrique subsaharienne? *Transition agraire et résilience des sociétés rurales. Courrier de l'environnement de l'INRA*, 52 : 101-106.
- LARES (Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale), 1998 : *Cartes de sécurité alimentaire du Bénin. ONC/GTZ-MDR*, Cotonou, 67 p.
- Mercoiret, M.R., 1994 : *L'appui aux producteurs : démarches, outils, domaines d'intervention*. Paris: Ministère de la coopération et du développement. Paris, Karthala, 462 p.
- Olivier de Sardan, J-P., 1998 : *Anthropologie et développement. Essais en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala, pp. 221-365.
- Wartena, D., 2008. Différences entre groupes socio-culturels dans les rôles agraires des femmes et enfants et leur importance pour l'accroissement de la production des cultures annuelles au Bénin. In : Adjanohoun A., Mensah G.A., Houédjissin R., Koudandé O.D. et Fandohan P. (Edit.), 2008. *Résumés et Abstracts, 5ème Edition Atelier Scientifique National de la Recherche Agricole*, 2-4 décembre 2008. pp. 10-11. ISBN 979-99919-69-75-6, ISSN 1840-5983.